

Challenge

Jeunes talents

2025



MAITRISE D'OEUVRE - OPC - AMO

32 Chemin Henri Constant - 07200 AUBENAS
Tél. : 06 85 08 96 95 - raphael.poletti@cpis-aubenas.fr



Article 1

Le challenge est ouvert à tout pilote « Rallye Moderne » âgé de 17 à 25 ans (pour les 25 ans né à partir de 2000) et licencié à l'ASA Ardèche pour l'année 2025 ce pour toutes les épreuves de la coupe de France des Rallyes se disputant du 1 er Janvier 2025 au 8 septembre 2025. (Après le Rallye du Picodon)

Les autocollants ASA Ardèche obligatoires sur les véhicules de course, il devra être bien visible sur les portières avant, sous les rétroviseurs.

Une vérification de la présence des autocollants pourra être faite par un membre du comité directeur ou officiel de l'ASA Ardèche, en cas d'absence d'autocollant, les points ne seront pas comptabilisés, sans contestation possible.

Les autocollants seront à venir chercher au bureau de l'asa ou envoyés sur demande.

Les résultats devront être transmis par mail à stephane.cayreyre@gedimat.fr après chaque épreuve.

En cas de réclamation seul le Comité Directeur de l'ASA aura compétence pour régler le litige.



Challenge

Jeunes talents

2025



Article 2

Dans chaque épreuve les participants marqueront des points suivant le tableau ci-après.

Les points seront multipliés par le coefficient du rallye effectué. Si moins de 3 partants, le résultat sera divisé par deux.

CLASSEMENT	→	CLASSE MODERNE
1er de Classe		10 points
2ème de Classe		9 points
3ème de Classe		8 points
4ème de Classe		7 points
5ème de Classe		6 points
6ème de Classe		5 points



Article 3

Le 1er du challenge gagnera une participation à l'édition 2025 du Rallye de l'Ardèche au volant d'une 208 R2 ou rallye 4 louée pour l'occasion au sein d'une structure professionnelle avec une formule «tout compris». Une caution de 1500 € sera demandée par L'ASA Ardèche au gagnant de l'édition 48H avant l'épreuve. Cette caution sera encaissée par l'ASA Ardèche en cas de dommage fait par le gagnant de l'édition occasionnant des réparations à la voiture. Dans le cas contraire la caution sera restituée 48h après l'épreuve.

Le 2ème du challenge se verra attribuer un bon d'achat 1500 euros chez GT2i.

Le 3ème du challenge se verra attribuer un bon d'achat de 900 euros chez GT2i.

En cas d'égalité parfaite au niveau des points, les ex-aequo seront départagés par le meilleur résultat obtenu à la classe dans chaque épreuve.

Le gagnant de l'édition ne pourra en aucun cas participer au challenge l'année suivante.

